

L'observatoire numérique 2017

LES PROPOSITIONS E-SANTÉ DES CANDIDATS

PAR LE THINK TANK RENAISSANCE NUMERIQUE — février 2017

2017 : QUELLES
MESURES
POUR LA
E-SANTÉ ?



Récapitulatif des propositions de santé des principaux candidats

Candidat	Propositions numériques	Propositions santé	Propositions e-santé
François Fillon	144	31	6
Benoît Hamon	18	21	3
Marine Le Pen	10	9	2
Jean-Luc Mélenchon	35	NC	0
Emmanuel Macron	85	25	10

François Fillon

31 propositions santé ; 6 sur le numérique.

- Améliorer la prise en charge des patients par l'accélération de la mise en place des parcours de soins : nous renforcerons la coordination entre la médecine hospitalière et la médecine libérale (médecins généralistes, spécialistes, professions paramédicales, pharmaciens, cliniques privées) ; le Dossier Médical Personnel informatisé améliorera le suivi et simplifiera les démarches pour chacun.
- Bénéficier d'une information simple et largement accessible sur Internet qui aidera à s'orienter au mieux de ses intérêts dans le système de santé.
- En matière de santé, des indicateurs facilement accessibles sur le net donneront aux citoyens une information claire sur la performance médicale des hôpitaux et cliniques, sous l'égide de la Haute Autorité de Santé qui en garantira la transparence.
- Simplifier leurs tâches administratives pour leur permettre de se consacrer à leur cœur de métier : la santé, notamment en les accompagnant dans leur informatisation dans le cadre du déploiement du DMP et leur connexion avec les autres professionnels de santé et les agences.
- Créer un label « Hôpital France », pour exporter le savoir-faire hospitalier français, basé sur 4 axes : expertise clinique dans le soin comme dans la recherche ; modèle de formation médicale et paramédicale ; référence en matière de dispositifs médicaux ; valeur ajoutée dans le management et la gestion hospitalière. La France pourra aussi exporter son enseignement en créant, dans des pays demandeurs, un partenariat universitaire.
- Mettre enfin en place le Dossier Médical Personnel informatisé qui permettra de mieux suivre les parcours de soins et d'éviter ainsi la répétition des mêmes actes médicaux.

Benoît Hamon

21 propositions santé ; 3 sur le numérique.

- Je reconnaitrai le droit à la déconnexion effectif et pour tous.tes pour améliorer le bien-être au travail. Smartphones et ordinateurs sont devenus des « laisses électroniques ». Le mal-être au travail peut gagner le domicile. Il devient difficile de distinguer le temps du travail de celui de la vie personnelle, il faut donc de nouvelles règles pour protéger les salariés
- Créer une commission permanente sur les enjeux éthiques et sociaux liés aux avancées scientifiques et à la révolution numérique
- Alors que plusieurs millions de français sont aujourd'hui touchés par le chômage et que le vieillissement de la population fait émerger de nouvelles problématiques, à l'image de la prise en charge des maladies dégénératives comme Alzheimer, il est plus que jamais indispensable de maintenir une protection sociale importante et de soutenir les innovations dans le domaine de la santé. Soutenir l'innovation sociale et technologique dans le secteur de la santé est un enjeu fondamental.

Marine Le Pen

Dans son programme

- Soutenir les startups françaises pour moderniser le système de santé.
- Pérenniser le financement de la Sécurité Sociale en simplifiant l'administration du système, en luttant contre la gabegie financière et en investissant dans les nouveaux outils numériques pour permettre des économies durables.

Dans ses déclarations

- **Mise en place du DMP** (dossier médical personnalisé) à condition que toutes les conditions relatives à la protection des données et à leur confidentialité, notamment vis-à-vis des sociétés d'assurance, soient garanties.
- Impliquer les ingénieurs et les entreprises innovantes françaises pour optimiser la gestion du système de santé, et améliorer la prise en charge des patients. Des **dispositifs de santé connectée** peuvent aider au suivi des patients chroniques, éviter des complications très coûteuses pour la collectivité et donc permettre des économies. Les instruments de télé-assistance et de télé-surveillance permettent de veiller sur nos aînés vivant à seuls à leur domicile afin de leur porter secours au moment adéquat.
- Un **fonds d'investissement pour l'innovation en santé** sera créé en partenariat avec la BPI, et les subventions aux startups innovantes seront là, conditionnées à un engagement pour l'entreprise de rester sur le sol français et de ne pas revendre les technologies à une entreprise étrangère pendant 10 ans

Jean-Luc Mélenchon

Aucune proposition en matière de santé dans son programme pour l'heure.

Emmanuel Macron

25 propositions santé ; 10 sur le numérique.

- En ce qui concerne l'assurance-maladie, nous maintiendrons l'Objectif National de Dépense de l'Assurance-Maladie à 2,3% sur 2018-2022, alors qu'il augmenterait, si l'on ne faisait rien, deux fois plus vite ! L'investissement en santé de 5 milliards permettra de financer une accélération du développement des techniques numériques et des réorganisations génératrices d'économies pérennes. La tarification hospitalière réduira le rôle de la tarification à l'acte au profit de tarifications qui encouragent le développement de parcours de soins.
- Parce qu'on ne peut pas se contenter de limiter les coûts à court terme et qu'il faut changer de logique pour faire des économies durables, nous investirons pour faire des réformes de fond.
- Nous consacrerons 5 milliards d'euros à un plan d'investissement en soins primaires, dans l'innovation en santé, dans le déploiement de la télémédecine et dans l'hôpital de demain.
- Nous encouragerons les solutions de télémédecine dans les EPHAD, les maisons de santé et les centres gériatriques afin d'assurer un suivi médical pertinent aux personnes en situation de perte d'autonomie sur l'ensemble du territoire et pour permettre les prises en charge à distance.
- Nous simplifierons et élargirons le droit actuel pour déployer plus facilement des expérimentations et les solutions de santé connectée.

- Nous déverrouillerons massivement l'accès à la télémédecine, levier de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Nous aiderons financièrement les patients, les associations, les professionnels et les établissements à s'équiper en technologies numériques, devenues indispensables pour assurer une offre de soins de qualité partout.
- Nous mettrons en place un site national d'information des Français sur ces perturbateurs, particulièrement pour les produits commercialisés à destination des enfants et des femmes enceintes.
- Nous renforcerons le droit à l'oubli pour les personnes ayant été malades.
- Nous soutiendrons les initiatives et les expérimentations des professionnels de santé, médicaux, paramédicaux, hospitaliers et libéraux, afin de renforcer la coordination des soins et de mieux accompagner les malades dans leur parcours. A la place de protocoles nationaux complexes et lourds, nous rendrons le système plus agile et proche du terrain et mettrons l'accent sur l'évaluation de la qualité et du service rendu pour les malades. Les gains d'efficacité permettront de mieux valoriser les bonnes pratiques et d'investir pour innover.
- Pour soutenir nos entreprises innovantes en santé, les inciter à produire en France et diffuser plus rapidement l'innovation, nous assurerons des autorisations plus rapides de mise sur le marché.

Nicolas Dupont-Aignan

49 propositions santé ; 2 sur le numérique.

- Mettre en place un système de santé préventif s'appuyant sur les nouvelles technologies et les nouveaux outils de dépistage qui permettra de diminuer les dépenses de sécurité sociale et d'accompagner :
 - L'évolution vers une médecine préventive et prédictive : mesure, grâce à des objets connectés, des données relatives à son corps et à ses activités afin de les analyser et/ou de les partager en vue d'avoir un meilleur contrôle sur son bien-être ou sa santé.
 - Les patients mieux informés et acteurs de leur santé qui s'appuieront sur les nouvelles technologies pour structurer des communautés de patients notamment pour les maladies chroniques (forums de discussion/réseaux sociaux), suivre leur état de santé (objets connectés/santé mobile) ou encore se former (e-learning/e-coaching).
 - Les professionnels de santé connectés, co-acteurs d'un collectif de soins s'appuyant sur de nouveaux outils performants centrés sur les pratiques médicales, la mise en réseau des professionnels de santé et la refonte des parcours de formation.
- Simplifier et dématérialiser les tâches administratives des médecins.

